

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	54 (2007)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Un amalgame réussi de théorie et de pratique
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-370642">https://doi.org/10.5169/seals-370642</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROTECTION ABC

# Le Laboratoire de Spiez obtient la note maximale en tant que laboratoire de référence

**OFPP.** Le Laboratoire de Spiez a obtenu la note maximale à l'issue d'une analyse interlaboratoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). La division de l'Office fédéral de la protection de la population démontre ainsi une fois de plus son haut niveau de compétence en tant que laboratoire de vérification pour les armes chimiques et confirme que, malgré des ressources humaines relativement modestes, elle fait partie, au niveau mondial, des instituts de pointe en matière de protection ABC.

L'OIAC (Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons OPCW) est une organisation internationale indépendante dont le siège est à La Haye (NL). Elle veille au respect et à l'application de la Convention sur les armes chimiques (CAC), signée et ratifiée à ce

jour par 182 Etats, par ses nombreuses activités en matière de vérification et d'inspection. Pour l'analyse d'échantillons suspects, elle recourt aux laboratoires de référence spécialisés.

Les instituts, pour être reconnus ou confirmés comme laboratoires de référence par l'OIAC, doivent prouver chaque année leur compétence dans le cadre d'analyses interlaboratoires. En mai 2007, 16 laboratoires, dont celui de Spiez, ont participé à la 21<sup>e</sup> édition des épreuves de compétence OIAC (21<sup>st</sup> Official OPCW Proficiency Test). Le Laboratoire de Spiez et seulement quatre autres laboratoires ont identifié correctement toutes les substances et obtenu un A, c'est-à-dire la note maximale. En 2006, le Laboratoire de Spiez avait déjà identifié correctement toutes les substances et été ainsi le seul parmi les 13 laboratoires en lice à obtenir la note maximale. □

PHOTO: OFPP



Participants de la conférence plénière sur l'aide durant l'EURO 08.

## CONGRÈS RNAPU

# Un amalgame réussi de théorie et de pratique

**OFPP/OSSM.** Quelque 300 spécialistes représentant des organisations d'intervention et d'assistance, l'armée, les Eglises, les entreprises et les associations professionnelles ont pris part, les 30 et 31 août dernier, au troisième Congrès national sur l'aide psychologique et l'assistance spirituelle, qui s'est déroulé dans les locaux de l'Université de Berne. Au terme du congrès, tous les participants étaient unanimes sur la nécessité, dans une situation d'urgence, d'apporter aux personnes impliquées non seulement les soins médicaux requis mais également et surtout une aide psychologique ad hoc.

Jusqu'ici divisé en deux manifestations thématiques organisées séparément par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), d'une part, et par l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) du canton de Berne, d'autre part, ce congrès s'est tenu cette année pour la première fois sous la responsabilité commune des deux autorités. Dans la mesure où l'aide psychologique d'urgence englobe toutes les mesures visant à maintenir ou à rétablir la santé psychique des personnes ayant vécu un événement moralement éprouvant, la mise en commun des deux manifestations s'est

révélée très judicieuse. La rencontre de cette année aura convaincu les congressistes avant tout par l'amalgame pertinent d'éléments scientifiques et empiriques qui leur a été proposé, de même que par son organisation parfaite.

La première conférence plénière a été consacrée au problème de la pression psychique que doivent supporter les membres des organisations appelées à intervenir en cas de graves accidents ou de catastrophes. En moyenne, un sauveteur professionnel est confronté dans sa carrière à pas moins de 47 événements potentiellement traumatisants. Pendant long-

temps, la formation des secouristes était présumée suffisante pour les protéger entièrement contre les effets du stress professionnel. Cette opinion a maintenant été clairement réfutée par la preuve de l'apparition de symptômes post-traumatiques chez les intervenants.

Proposées sous forme de débats, deux autres manifestations plénieries ont eu pour thèmes la gestion des événements traumatisants lors d'un accident ferroviaire fictif ainsi que l'aide psychologique d'urgence garantie durant l'EURO 08. Les deux exemples ont clairement montré l'importance d'une compréhension commune et d'une approche en réseau de l'aide psychologique d'urgence et de l'assistance spirituelle en cas de catastrophe. Les directives d'intervention et les standards de formation établis par le Réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU) constituent une base à cet égard.

Comportant, outre la partie en plenum, 24 ateliers proposés au libre choix des participants, le programme des deux journées de congrès a porté sur un éventail de thèmes très large, s'étendant de la présentation d'études scientifiques à l'analyse et à la discussion d'aspects pratiques du soutien psychosocial d'urgence. Outre les spécialistes reconnus de Suisse, les organisateurs sont parvenus à recruter d'éminents intervenants de France, de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre. A l'échelle européenne, on observe actuellement un intense échange, qui se traduit également par un renforcement de la collaboration. De l'avis unanime des congressistes, l'aide psychologique d'urgence et l'assistance spirituelle doivent aujourd'hui faire partie de l'offre standard en cas d'accidents majeurs, de catastrophes et d'autres événements traumatisants. Une sélection des discours prononcés et exposés présentés durant les deux jours de congrès est disponible sous [www.rnapu.ch/congres](http://www.rnapu.ch/congres). □